

[texte](#)

[editorial](#)

## **EHPAD, se mobiliser pour la personne âgée en institution**

"L'image de l'EHPAD est trop souvent péjorative. On ne perçoit cette institution que comme un lieu d'enfermement, « au bout du bout ». Les professionnels y seraient peu soucieux des valeurs et des droits de la personne : sa sphère privée, ses habitudes et ses préférences."

Par: Emmanuel Hirsch, Ancien directeur de l'Espace éthique de la région Île-de-France (1995-2022), Membre de l'Académie nationale de médecine /

Publié le : 06 Septembre 2017

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

## **Poursuivre la réflexion**

Le 28 août, les professionnels de l'EHPAD[1] de Foucherans (Jura) ont mis fin à leur grève entamée le 3 avril. Ils avaient décidé de protester publiquement à propos des conditions de soin et d'accompagnement de leurs « résidents ».

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé en août un plan de prévention de la maltraitance pour le second semestre 2018. Il devrait tenir compte des préconisations de la mission parlementaire présidée par Monique Iborra. Ses premières conclusions sont attendues mi-septembre.

En EHPAD, les professionnels assument des missions peu reconnues auprès de personnes que l'on « place » en institution lorsque le « maintien au domicile » s'avère impossible. Le recours à l'EHPAD, vers 80 ans, concerne surtout des personnes en situation de grande dépendance. Faute d'anticipation, « l'entrée en institution » se fait souvent dans l'urgence ou par défaut, lorsque les alternatives sont épuisées et qu'une place se libère. Il s'agit rarement d'une décision volontaire, consentie, notamment lorsque la personne est atteinte d'une maladie qui affecte ses facultés décisionnelles.

L'image de l'EHPAD est trop souvent péjorative. On ne perçoit cette institution que comme

un lieu d'enfermement, « au bout du bout ». Les professionnels y seraient peu soucieux des valeurs et des droits de la personne : sa sphère privée, ses habitudes et ses préférences. Que les « résidents » soient soumis à l'arbitraire de décisions, de restrictions et de contrôles, nous interroge en effet sur certaines pratiques. C'est ce contre quoi s'insurgent les professionnels qui souhaitent défendre la conception exigeante d'un accueil digne, attentionné et de qualité. Il convient de rendre hommage à tant d'initiatives méconnues qui s'emploient aujourd'hui à transformer les EPHAD. La personne âgée y est reconnue pour ce qu'elle est, respectée dans la dignité et la tendresse, ayant le sentiment d'être membre d'une communauté vivante, chaleureuse, créative, attentive à préserver ses relations avec l'extérieur.

En EHPAD, comme dans d'autres institutions sanitaires ou médico-sociales, la dignité a un prix, au même titre que la qualité de vie et les conditions d'exercice professionnel. Pour être attentif à la personne, disponible et prévenant, il est indispensable de bénéficier de compétences, mais également d'équipes capables s'assurer des fonctions souvent ingrates, prenantes et complexes. Il convient de défendre des valeurs avec d'autant plus de résolution qu'elles concernent des personnes vulnérables, souvent incapables de revendiquer quoi que ce soit.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de nouveaux principes de tarification imposent aux EHPAD une convergence tarifaire. Cette année, l'amputation de 200 millions d'euros incite les directions à procéder à des choix, notamment dans le recrutement (une compensation de 140 millions d'euros sous forme d'augmentation de l'enveloppe accordée par l'Assurance-maladie serait envisagée). Quant à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), son financement par les Conseils départementaux est lui-même affecté par les contraintes budgétaires. C'est également ce contre quoi s'insurgent les professionnels qui dénoncent une forme de non-assistance ou d'abandon de personnes en situation de vulnérabilité.

Les proches, souvent épuisés par l'accompagnement des années durant d'une personne dépendante au domicile, nourrissent le sentiment de culpabilité de recourir à un établissement qui, habituellement, ressemble peu à ce qu'ils auraient pu espérer de mieux pour leur parent. On ne saurait passer sous silence les aspects financiers du coût de cet hébergement (entre 2 000 et 5 000 euros par mois, selon les « formules »). Il s'agit d'une charge très lourde. Les plus modestes peuvent y sacrifier les quelques économies réunies leur vie durant, ou se sentent honteux d'imputer à des membres de leur famille un devoir de solidarité.

Un mouvement de mobilisation éthique parcourt ces espaces ultimes de la sollicitude et du soin que constituent les EHPAD. Il convient de soutenir ceux qui témoignent d'un sens exigeant de nos devoirs à l'égard des personnes vulnérables dans le vieillissement.

L'EHPAD doit être reconnu comme une institution qui honore les valeurs de notre démocratie, au cœur de la cité et non à l'écart, par compassion. Les professionnels, familles et membres d'associations qui contribuent à l'invention de nouvelles pratiques en institution, portent une promesse qui concerne chacun d'entre nous.

---

[1] Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Partager sur :

- [\*Facebook\*](#)
- [\*Twitter\*](#)
- [\*LinkedIn\*](#)
- [Imprimer cet article](#)

- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire